

2 86 - MANDON - 8004 2019 - 11H53

Sujet: [INTERNET] Question de dernière minute

De : Ghislain Mandon <ghislainmandon@gmail.com>

Date : Sat, 20 Apr 2019 11:53:55 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le Président,

Alors que l'enquête publique sur le projet éolien de Laurière touche à sa fin,

J'aimerais soumettre au bon sens de tout le monde la question suivante :

Considérant que le prix de vente d'un hectare d'une très " bonne terre agricole " sur les lieux d'implantation supposés des éoliennes géantes (Volondat ,La vergne)

est de 2000 euros, comment ce fait t'il que les promoteurs éoliens proposent de donner une rente annuelle d'environ 3000 euros par MWh installés?

Soit, par aérogénérateur de 3 MWh comme prévu à Laurière un total annuel d'environ 9000 euros et ce, pendant une période d'au moins 15 ans, ce qui nous donne un grand total de 135 000 euros ( 9000x15).

Pourquoi donner 135 000 euros par pieds d'éolienne alors qu'il suffirait pour les promoteur d'acquérir le terrain pour 2000 euros au départ ?

J'espère que quelqu'un pourra répondre à cette question ?

Merci.

Cordialement.

G.Mandon